

Image not found or type unknown



## Erreur du comptable controle fiscal, notre logement

Par **marjorie1988**, le **03/10/2009** à **11:17**

Bonjour, rnotre comptable a fait des erreurs d'écriture, ou omission involontaire, suite à un controle fiscal, nous allons devoir payer une amende, un redressement important. nous sommes maries sans contrat de mariage et mon mari a peur que la maison que j'avais avant notre union ne soit vendue pour épurer cette dette. il est a la retraite depuis peu, je ne travaille pas car malade de longue duree. pourriez vous s'il vous plait, m'informer de nos droits éventuel, et le plus important notre habitation. d'avance merci.